

20^e ANNÉE

LIÈGE LE 2 JUIN 1888.

N^o 509

Bureau.
Passage.
Lemonnier 12.
10 Centimes le NUMÉRO.

Bureau.
Passage.
Lemonnier 12.
10 Centimes le NUMÉRO.

LE RASOIR



A LA VEILLE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES.

Consultation chez la jeteuse de cartes.
(Un mauvais présage.)

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.

Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Coups de patte immérités.

Il semble vraiment que les docteurs de vieille race n'ont pas encore digéré la loi sur les capacitaires, imposée par l'extrême-gauche à M. Frère, pendant la dernière année de son ponticat, ... je veux dire de son ministère.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les organes attitrés de ces docteurs en anachonisme politique profitent de toutes les occasions pour donner un bon petit coup de patte aux pelés et aux galeux, dont l'introduction forcée dans le corps électoral a porté un coup mortel au prestige semi-séculaire de leur cens adoré.

Il y a trois ou quatre jours à peine, la *Gazette Pétrus*, commentant le résultat des élections provinciales, éprouvait encore le besoin de conclure par quelques insinuations malveillantes à l'adresse des capacitaires.

« Somme toute, écrivait la feuille bruxelloise, l'enseignement le plus clair à tirer des élections d'hier, c'est que le suffrage capacitaire, sur lequel le parti libéral avait fondé tant d'espérances, n'est pas sujet à moins de vicissitudes et de tiraillements que le suffrage censitaire.

« Que n'en avions nous pas attendu ? Il devait, du premier coup, écraser les cléricaux. Voilà maintenant qu'il fonctionne depuis six ans et l'on peut voir, par le résultat d'hier, que les cléricaux ne sont pas écrasés du tout. »

Il y a peut être dans ces quelques lignes une foule de sous-entendus très profonds qui s'imposent à l'admiration des amis et connaissances.

Cependant, je franchement, quant à moi, n'y ai rien vu du tout et je déclare n'accepter les conclusions de la *Gazette* que sous bénéfice d'inventaire. Qui veut trop prouver d'ailleurs ne prouve rien.

Prenons par exemple le scrutin de dimanche dernier.

A qui doit-on l'élimination à Philippeville d'un membre de la très cléricale députation permanente de Namur, et à qui revient l'honneur du ballottage auquel les candidats libéraux arrivent en tête de liste à Namur, si ce n'est aux capacitaires ?

Pourquoi les cléricaux anversois n'ont-ils pas même osé affronter la lutte, abandonnant lâchement sur le terrain vingt-un des leurs, si ce n'est par crainte de l'élément capacitaire ?

Il est, je pense, inutile d'ajouter que les libéraux sont presque toujours battus, à plate couture, dans ces trois arrondissements lorsqu'il s'agit d'une élection législative, à laquelle, comme on sait, les censitaires ont seuls le droit de prendre part.

Est-il nécessaire à présent de rappeler les élections communales de 1884, lesquelles arrivant à peine quatre mois après la terrible débâcle du 10 juin, constituèrent néanmoins, grâce aux ca-

pacitaires, une éclatante revanche pour le parti libéral et forcèrent le roi à donner congé aux sympathiques Messieurs Woeste et Jacobs !

Pour tout esprit impartial donc, l'élément capacitaire a fait incontestablement beaucoup plus de bien que de mal au parti du progrès et de la lumière.

Il a créé ou maintenu d'imposantes majorités libérales, dans la plupart des municipalités des centres importants, et ses précédents nous donnent le droit d'affirmer qu'il saura toujours empêcher les cléricaux d'escalader les Hôtels-deville de nos grandes cités.

Rien ne justifie donc les réflexions intempestives de la *Gazette*.

Au surplus, de la part d'un journal libéral, c'est une maladresse insigne que de venir jeter la pierre aux capacitaires, précisément au moment où la presse cléricale annonce le dépôt prochain d'un projet d'extension du droit de suffrage, basé uniquement sur le cens, et qui aura pour résultat d'assurer à perpétuité la suprématie des électeurs bien-pensants des campagnes, sur ceux plus sceptiques des villes.

La *Gazette Pétrus* aurait bien pu, me semble-t-il, réfléchir à cela.

A. RIGOBERT.

Mauvais présage.

Est-ce que la grande débâcle, qui doit nous débarrasser du gouvernement de la calotte, serait déjà en train d'accomplir, pour tout de bon, son œuvre de désinfection ?

Nous n'en savons rien. Mais ce qui nous semble certain, c'est que la récente élection législative de Charleroi et le ballottage, auquel les candidats libéraux arrivent haut la main à Namur, peuvent être considérés comme des présages de fort bon augure.

D'après des informations excessivement particulières, que nous tenons de l'arrière-petite-cousine de la belle-sœur de la marraine de la grande-tante de la cuisinière principale de Son Excellence Monsieur Bernaert, chef du cabinet, nous pouvons affirmer qu'il règne actuellement une immense inquiétude dans les hôtels gratuits de la rue de la loi (*intra-muros*.)

Les résultats inattendus de Charleroi et de Namur ont fait allonger le nez de nos ministres de 0,28 centimètres, en quatre nuits, et leur goût immodéré pour le fonctionnement perpétuel des appareils *Sybermaniques* a pris, depuis quelques jours, des proportions ultra-inquiétantes.

Il paraîtrait même que M. Bernaert, n'y tenant plus, aurait été consulter avant-hier une des plus célèbres jeteuses de cartes de Molenbeek-St-Jean, en compagnie de son sympathique ami M. Woeste (Charles) et du noble chevalier de More au (d'Andoye). Ces trois au-

gustes personnages seraient sortis désespérés du cabinet de consultations de la sybille faubourienne.

Des piques ! rien des piques ! toujours des piques, et par conséquent la culbute prochaine inévitable, telle aurait été la réponse impitoyable des cartes.

Les sept aigles du grrrrrand ministère se savent donc, oh ! cruelle torture, à la veille d'un déménagement forcé.

Demain, ces tout-puissants d'aujourd'hui se trouveront sans emploi, comme le plus vulgaire des instituteurs révoqués.

Moi, cela me navre au point de sentir mes yeux se mouiller de larmes, sans le moindre concours d'oignons ou de piccadilis.

Enfin ! Soumettons-nous sans murmurer à la sainte volonté de Dieu, et inclinons-nous respectueusement devant les arrêts de la jeteuse de cartes de Molenbeek-St-Jean.

Sur ce, souhaitons par anticipation bon voyage à Onésiphore et consorts.

RACAGNAC.

EXPOSITION DE WITTE, HUBERT, MIGNON

Ces maîtres du dessin, de l'aquarelle et de la sculpture ont eu l'excellente idée d'exposer leurs œuvres en commun, dans la grande salle de l'Emulation.

Le public aura eu bien rarement l'occasion de voir une exposition aussi réussie. L'ensemble en est réellement superbe.

Les dessins à la plume de M. Adrien De Witte peuvent être cités comme de véritables chefs-d'œuvre. Ses aquarelles, d'un coloris très vif et d'un éclat de touche extraordinaire, se distinguent toutes par les plus brillantes qualités.

M. A. Hubert, un officier très estimé de notre armée en même temps qu'un peintre de valeur, excelle surtout dans les tableaux militaires.

A signaler surtout son *artillerie à cheval* et sa *charge des guides*, deux grandes toiles admirablement réussies.

Nous pourrions citer aussi un grand nombre de paysages du plus charmant effet.

M. Mignon expose de son côté diverses sculptures en bronze, marbre et terre cuite, qui constituent un ensemble de premier ordre.

A signaler entr'autres le roi des Belges à cheval, le buste de M. Herman, celui de M. Frère-Orban, tous trois d'une ressemblance étonnante.

En résumé exposition superbe, dont on sort réellement charmé. X.

Une fête mémorable.

L'inauguration officielle de la galerie vitrée du Jardin d'acclimatation se fera demain dimanche, avec une très grande pompe.

Il est même question d'utiliser pour la circonstance la pompe à vapeur de la compagnie des pompiers, qui se rendrait *immédiatement sur les lieux*, à l'heure fixée, pour l'ouverture des festivités, escortée par tous les sauveteurs-hono-

raires abonnés au service des incendies.

Le Roi n'assistera pas à la cérémonie, mais il se fera représenter par un drapeau tricolore que l'on arborera au dessus de l'entrée principale du Jardin.

Une tenue de première communion est de rigueur pour tous les généreux citoyens ayant souscrit pour cent francs et plus, et dont les noms doivent passer à la postérité, gravés sur une pierre commémorative grand-format.

Il ne sera pas fait de collecte à l'intérieur du Jardin, MM. les administrateurs de la Société désirant vivement ne pas être confondus avec les aveugles parisiens qui jouent de la clarinette sur le Pont-Neuf.

Seulement la liberté de « tout un chacun » devant rester absolument intacte, on n'empêchera personne de passer à la caisse.

Les enfants sans le sou, même accompagnés de leurs parents, ne seront admis à aucune souscription.

On tirera un superbe feu d'artifice, dont le bouquet consistera en une tombola-monstre. Lot unique : un premier dividende de 0,01 centime, à partager par parties égales entre tous les actionnaires privilégiés de la Société.

La cérémonie déterminée la foule des administrateurs se retirera vivement émue et impressionnée.

Pour de plus amples détails voir les affiches.

Et maintenant, Messieurs, prenez vos billets. ZUTALORS.

De ci, de là.

Remerciements cordiaux. — Nous nous faisons un devoir de remercier sincèrement nos excellents confrères *l'Avenir* et la *Bataille* des félicitations et des bons souhaits qu'ils ont bien voulu nous adresser, à l'occasion de la publication de notre 500^{me} numéro.

Nous leur souhaitons nous aussi, de tout cœur, bonne continuation.

* *

Coups d'encensoir. — La *Meuse* nous fait part, dans son numéro de lundi dernier, d'un événement *dynastique*, d'une importance considérable.

« Le prince Bauduin, dit notre gracieuse consœur, a daigné accepter le titre de président d'honneur de la Société royale de St-Hubert de Bruxelles. »

On frémit quand on pense que le prince Bauduin aurait pu ne pas daigner accepter le titre honorifique qui lui était offert.

Pour sûr, les malheureux membres de la Société royale de Saint-Hubert de Bruxelles seraient devenus tous... enrégés.

Ces braves gens l'ont certes échappé belle.

* *

Cela commençait à presser. — Le correspondant bruxellois de *l'Eclair* annonce que le souverain de l'Etat indépendant du Congo va fonder un ordre de chevalerie.

« Il est en effet plus rationnel, dit notre confrère, que les dévouements à l'Etat du Congo soient récompensés par son souverain, plutôt que par le roi des Belges. »

« Sous peu paraîtra au *Bulletin officiel* de l'Etat du Congo, l'arrêté instituant l'ordre en question. »

Ce pauvre Congo ! Il ne lui manquait vraiment plus que cela.

Nos renseignements personnels nous per-

GALERIE DE BARBES.



La petite virgule du collégien en rupture de pion (première année de liberté). Pourra grandir avec le temps. Mauvaise herbe croît toujours.



La moustache et l'impériale grises de la haute aristocratie militaire... à chevrons, jusqu'au noble grade de *sargent* inclusivement.



La moustache perce-oreille du professeur d'escrime ou du pistonsolo de village.



Les côtélettes sévères mais justes de la magistrature.



Favoris genre grave, exclusivement portés par les garçons de café, les chefs de cabinet et les cochers de bonne maison.



La barbe vénérable des Messieurs chauves. On regrette vivement qu'ils n'aient pas sur la tête ce qu'ils ont sur la face.



La sous-mentonnière minuscule du professeur de langues supérieures en commerce, ou de l'épicière breveté en retraite.



Le collier distingué du marchand de cochons de la Campine ou du membre effectif de la sainte famille.



La moustache modeste et bonne à teindre du Monsieur qui n'a plus besoin de plaire. (Fort heureusement, oh ! mon Dieu !)



Les quelques poils irréguliers du protecteur... des irréguliers (genre Alphonse.)



Pincettes diplomatiques ou parlementaires. Vous donnent un droit de préférence pour être admis à l'Académie.



La moustache féroce et explosible du duelliste retiré des affaires.



La barbe inculte de l'anarchiste, du berger et du joueur d'orgue de Barbarie. Excellente pour la reproduction de certains insectes.



Genre mixte, généralement porté par les receveurs de contributions, les fabricants de produits chimiques, les secrétaires-généraux de ministère et les directeurs de prison.



A été concierge, pédicure, usurier ou professeur de langues.



Le visage gracieux et vierge du clown. Ne porte pas de barbe par profession et parvient quand même à faire rire.